

(English version follows)



## POLITIQUES ET RÈGLEMENTS POUR LA LOCATION D'UNE EMBARCATION

1

### Âge requis et permis

La personne qui loue et celle qui conduit le ponton doivent être âgés de 25 ans ou plus.

La personne qui conduit le ponton doit posséder un permis de conduire valide ainsi que sa carte de conducteur d'embarcation de plaisance. Elle doit avoir ces permis en sa possession sur le ponton.

Pour un séjour agréable sur l'eau, il est important d'écouter et de respecter les consignes et informations de sécurité qui seront données avant votre départ.

2

### Assurances

L'assurance responsabilité civile est incluse dans la location et couvre les dommages matériels ou corporels causés à des tiers en cas d'accident. Si les frais de réparation et/ou remplacement dépassent la somme de 1500\$ et que l'assureur accepte de payer les dommages, le locataire est responsable de payer la franchise de 1500\$.

Cependant, en cas de négligence, de non-respect des consignes de sécurité ou de conduite dangereuse, le locataire demeure entièrement responsable des dommages causés à l'embarcation ou à l'équipement. Dans ces cas, les frais de réparation ou de remplacement seront à la charge du locataire.

3

### Retard à l'arrivée

La personne qui loue l'embarcation, ainsi que la personne qui la conduira doivent arriver sur le site de la location au moins 15 minutes à l'avance.

En cas d'arrivée tardive, le moment du départ sera reporté afin d'assurer la transmission de toutes les informations nécessaires.

Le moment du retour restera le même qu'au moment de la réservation.

4

### Retard au retour

Des frais de 50.00\$ par tranche de 15 minutes de retard seront facturés si l'embarcation est rapportée en dehors du temps alloué.

5

## Politique d'annulation

Si vous devez annuler ou modifier votre réservation, il est important de nous en aviser **au moins 48 heures** à l'avance. L'annulation doit se faire **par téléphone** au 819-271-9697.

- Annulation 48 heures ou plus avant la réservation : remboursement complet ou possibilité de reporter à une autre date selon les disponibilités.
- Annulation 24 heures ou plus avant la réservation : Remboursement de 50% seulement.
- Annulation moins de 24 heures avant la réservation ou absence sans avis : Aucun remboursement.

6

## Météo

Si les conditions météo représentent un risque pour la sécurité (vents forts, orages, avis météorologiques sévères) nous vous contacterons pour vous en aviser.

Dans ce cas, vous aurez le choix entre :

- Un report à une autre date selon les disponibilités
- un remboursement complet

C'est nous qui déterminerons si les conditions sont dangereuses, selon les prévisions et les avis météos locaux.

Les locations seront maintenues même en cas :

- de ciel couvert
- de pluie passagère
- de températures fraîches

Si vous souhaitez annuler en raison de la météo, mais que nous jugeons que la navigation est sécuritaire, la politique d'annulation régulière s'applique (voir encadré #5).

7

## Essence

L'essence est incluse dans le prix de la location, selon un usage raisonnable.

8

## Non-disponibilité de l'embarcation

En cas de non-disponibilité de l'embarcation, peu importe la raison, Location Urbaine fournira une autre embarcation. Dans le cas contraire, nous procéderons à un remboursement complet.

9

## Téléphone mobile

La personne qui loue le ponton s'engage à avoir sur elle un téléphone mobile fonctionnel, allumé avec le volume de la sonnerie ouvert pendant toute la durée de la location.

10

## Interdits dans l'embarcation

- Pêche
- Animaux (sauf exception avec certaines conditions préalablement acceptées par le locateur)
- Flammes
- Tout équipement de cuisson de tout genre

11

## Zone de navigation autorisée

Il est strictement interdit de sortir l'embarcation de la rivière des Outaouais ou de la rivière Gatineau.

Vous n'êtes pas autorisé à remorquer le ponton ou à le déplacer vers un autre plan d'eau.

Tout non-respect de cette règle pourrait entraîner des frais supplémentaires et/ou une intervention légale si nécessaire.

12

## Embarquement / Débarquement

Il est interdit d'embarquer ou débarquer des passagers ailleurs qu'au quai de Location Urbaine, situé à la Marina Jacques-Cartier.

13

## Attache et remorquage

Il est interdit d'attacher l'embarcation à une autre embarcation.

Il est interdit de remorquer une autre embarcation.

14

## Pratique de sports nautiques

Pour des raisons de conformité avec notre assurance, il est interdit de pratiquer des sports nautiques tractés avec nos embarcations. (Tubes, wakeboard, ski nautique ou toute autre activité impliquant qu'une personne soit tirée derrière le ponton.

15

### **Propreté de l'embarcation**

L'embarcation doit être propre à la fin de la location. Il ne doit pas y rester de bouteilles, cannettes, déchets, etc. Il est de la responsabilité du locataire de nettoyer l'embarcation louée et de disposer des déchets après la location. Nous ne récoltons pas les sacs de poubelles.

Des frais supplémentaires seront facturés si l'embarcation n'est pas propre au moment de la remise des clés.

16

### **Bris**

Le locataire sera facturé pour tout bris à l'intérieur ou l'extérieur de l'embarcation (tels que des bris de l'hélice, pied, aileron du pied, skeg, tapis, vinyle, cadres, sièges, toit ou tout autre(s) dommage(s) causé(s) par le locataire ou ses passagers.

17

### **Perte et vol d'embarcation**

Location Urbaine n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

Le locataire est responsable de l'embarcation et de l'équipement à bord pendant toute la durée de la location.

18

### **Accidents**

La compagnie de location n'est AUCUNEMENT responsable des accidents et/ou blessures encourus.

En louant une embarcation chez Location Urbaine, vous vous engagez à respecter les règlements énoncés dans ce document. Ces consignes et politiques sont là pour assurer votre sécurité, protéger l'embarcation et garantir une belle expérience à tous nos clients.

Le non-respect de ces règles peut entraîner l'interruption de votre location, des frais additionnels ou, dans les cas plus sérieux, des recours supplémentaires.

Merci de faire preuve de respect, de prudence et de gros bon sens pendant votre sortie.

On est là pour vous aider si vous avez des questions – et on a bien hâte de vous voir profiter de votre moment sur la rivière!



## BOAT RENTAL POLICIES AND RULES

1

### Age Requirement and Licenses

The person renting and the person driving the pontoon must be 25 years of age or older.

The driver must have a valid driver's license and a Pleasure Craft Operator Card. These must be in their possession on the boat at all times.

For a safe and enjoyable time on the water, it's important to listen to and follow all safety instructions provided before departure.

2

### Insurance

Liability insurance is included in the rental and covers material or bodily harm caused to third parties in the event of an accident.

If repair or replacement costs exceed \$1500, and the insurer agrees to cover the damages, the renter is responsible for the \$1500 deductible.

However, in the case of negligence, failure to follow safety instructions, or dangerous driving, the renter is fully responsible for any damages to the boat or its equipment. In such cases, all repair or replacement costs will be charged to the renter.

3

### Late Arrival

The renter and the driver must arrive at least 15 minutes early.

If you arrive late, your departure will be delayed to ensure all necessary instructions are provided.

However, your return time will remain the same as originally booked.

4

### Late Return

A \$50 fee per 15-minute block will be charged if the boat is returned past the scheduled time.

5

## Cancellation Policy

If you need to cancel or change your booking, please call us at 819-271-9697 at least 48 hours in advance.

- 48 hours or more before reservation: Full refund or option to reschedule (subject to availability).
- Between 24 and 48 hours before: 50% refund only.
- Less than 24 hours before, or no-show: No refund.

6

## Weather Policy

If the weather conditions pose a safety risk (e.g., strong winds, thunderstorms, severe weather alerts), we will contact you.

In such cases, you may choose between:

- Rescheduling (subject to availability)
- A full refund

We will determine if the weather conditions are dangerous, based on local forecasts and alerts.

Rentals will proceed even in case of:

- Cloudy skies
- Light rain
- Cool temperatures

If you choose to cancel for weather reasons, but we consider the conditions safe, the regular cancellation policy applies (see section 5).

7

## Fuel

Fuel is included in the rental price, based on reasonable use.

8

## Equipment Unavailability

If the reserved boat is unavailable for any reason, Location Urbaine will provide a similar replacement boat. If no alternative is available, we will issue a full refund.

9

### **Mobile Phone**

The renter must carry a working mobile phone with ringer turned on for the entire duration of the rental.

10

### **Prohibited on Board**

- Fishing
- Pets (exceptions allowed under specific conditions, pre-approved by the rental company)
- Open flames
- Any type of cooking equipment

11

### **Authorized Navigation Zone**

It is strictly forbidden to leave the Ottawa River or Gatineau River with the boat.

You are not allowed to tow or transport the pontoon to another body of water.

Violation of this rule may result in additional fees and/or legal action.

12

### **Boarding / Disembarking**

Passengers must only board and disembark at the Location Urbaine dock, located at Marina Jacques-Cartier.

13

### **Towing and Attachment**

It is forbidden to tie the boat to another vessel or to tow another boat.

14

### **Water Sports**

For insurance compliance reasons, towable water sports are not allowed with our boats (e.g., tubes, wakeboards, water skiing, or any activity involving a person being pulled behind the boat).

15

### **Cleanliness**

The boat must be returned clean. No bottles, cans, trash, etc. should be left on board.

It is the renter's responsibility to clean the boat and dispose of all waste. We do not collect garbage bags.

Additional cleaning fees will apply if the boat is not clean upon return.

16

### **Damages**

The renter will be billed for any damage inside or outside the boat (e.g., propeller, lower unit, skeg, flooring, vinyl, frames, seats, canopy, or any other part).

17

### **Lost or Stolen Items**

Location Urbaine is not responsible for any lost or stolen items.

The renter is responsible for the boat and equipment on board during the entire rental.

18

### **Accidents**

The rental company is NOT responsible for any accidents or injuries.

By renting a boat from Location Urbaine, you agree to follow all the policies outlined in this document.

These rules are in place to ensure your safety, protect the equipment, and provide an enjoyable experience for all.

Failure to follow the rules may result in early termination of your rental, extra charges, or in serious cases, further action.

Thank you for showing respect, caution, and common sense during your outing.

We're here to help if you have questions – and we can't wait to see you enjoying your time on the river!